

N°5 – VENDREDI 17 AVRIL 2020



Présidence

AIDES GOUVERNEMENTALES SPÉCIFIQUES COVID 19

Certaines modifications relatives à l'accessibilité des associations au Fond de Solidarité sont en cours.

Il sera important d'être vigilant et réactif par rapport aux précisions apportées par de nouveaux textes.

Nous vous tiendrons informés dès que possible.

RÉGLEMENTATION DES MUTATIONS

2 périodes :

- 1^{er} au 30 septembre : arbitres et cadres techniques
- 1^{er} octobre au 30 novembre (le délai est repoussé d'un mois) : tous les autres types de licenciés

Direction des Activités Sportives

REPORT OU ANNULATION DES ÉPREUVES

Cet état a été réalisé le jeudi 16 avril. Il pourra évoluer au regard de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

Cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder à ces informations.

[Épreuves officielles route](#)

[Épreuves Cyclisme pour tous](#)

[Épreuves officielles BMX](#)

[Épreuves officielles VTT](#)

[Épreuves officielles Piste](#)

[Épreuves officielles BMX Freestyle](#)

PROPOSITIONS DES COMMISSIONS NATIONALES CONSEIL FÉDÉRAL DU 11 AVRIL

La situation actuelle et l'incidence sur les calendriers sportifs amènent à envisager différents scenarii sur les conditions de participation aux épreuves officielles, en particulier le Trophée de France BMX et les Championnats de France.

[Accès au document compilant les différentes modifications réglementaires votées lors du Conseil Fédéral du 11 avril 2020.](#)

Direction Technique Nationale

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT PÔLES ESPOIRS ET JEUNES

Pôle Espoirs cyclisme Bourgogne-Franche-Comté

La campagne de recrutement du Pôle Espoirs cyclisme Bourgogne-Franche-Comté bat son plein.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et le dossier de candidature sur <http://www.ffc-bfc.fr/page/pole-espoir>

La date limite de dépôt des dossiers était fixée au 30 avril mais au vu du contexte actuel, la finalisation du recrutement s'opérera courant juin.

Pôle France Jeunes VTT de Besançon

Les meilleur.e.s jeunes vététistes ont jusqu'au 15 mai pour déposer leur candidature dans le cadre d'une future intégration au sein du Pôle France Jeunes VTT de Besançon (rentrée en septembre 2020).

Cette structure du Programme Relève de la FFC a pour objectif d'amener chaque jeune, sur une durée de 2 à 4 ans selon les profils et les parcours, à être capable de mener une carrière internationale avec l'ambition de remporter des titres internationaux et olympiques.

Lien pour accéder à toutes les informations et télécharger le dossier de candidature : <https://www.ffc.fr/haut-niveau/les-poles/pole-france/>

Ou directement depuis la page facebook du Pôle France Jeunes VTT : <https://fr-fr.facebook.com/polefrancevtt>

WÉBINAIRE « ROULONS ENSEMBLE »

Afin d'accompagner les clubs et les comités départementaux, la DTN a lancé, dès ce vendredi 17 avril, un programme de mini-séminaires en ligne (wébinaires) sur la plupart des thématiques ciblées dans le cadre du projet de développement de la FFC et donc des subventions territoriales de l'Agence Nationale du Sport.

Ces mini-conférences en ligne à destination de tous les acteurs fédéraux salariés ou dirigeants ont pour objectif de fournir, aux clubs et aux comités, des outils pour la mise en place d'actions de développement en faveur du cyclisme pour tous. Le tout, en s'appuyant sur des réalisations concrètes et opérationnelles.

Organisés pendant la campagne de financement de l'Agence Nationale du Sport (ANS) du Plan Sportif Fédéral de la FFC, ces wébinaires, qui aborderont différentes thématiques (Cyclisme santé, Contre-la-montre, opération "Défie un.e Champion.ne"...), permettront aux structures de la Fédération de s'inspirer des bonnes pratiques afin de monter vos dossiers de candidature.

Programme :

Pour débuter, un cycle de 3 wébinaires a été proposé :

==> Vendredi 17 avril à 15h : Organiser des ateliers "Défie un.e champion.ne"

==> Vendredi 24 avril à 15h : Développer le contre-la-montre pour tous

==> Jeudi 30 avril à 15h : Développer l'offre Cyclisme Santé

Parallèlement, la Direction Technique Nationale propose également 2 conférences d'une heure avec deux athlètes de l'Équipe de France, Jade WIEL (Route) et Léo GAROYAN (BMX).

- Vendredi 17 avril à 14h avec Léo GAROYAN, Champion du Monde Juniors BMX race 2018, et Simon MARCHAL, Entraineur National BMX race.

- Jeudi 23 avril à 10h avec Jade WIEL, Championne de France route Élite femmes, et Julien GUIBOREL, Entraineur National route femmes.

Un premier e-mailing a été transmis aux clubs et aux comités régionaux et départementaux le mardi 14 avril. En 48h, 3 550 ouvertures totales (cumulées) et 71 clics au total pour 35 inscrits sur le wéinaire « Défie un.e Champion.ne »



OPÉRATION #ROULEZCHEZVOUS



Le site #Roulezchezvous (<https://roulezchezvous.ffc.fr>) rencontre un succès intéressant en répondant aux attentes de nombreux cyclistes confinés.

En plus des séances de home-trainer et de préparation physique, de nouveaux contenus ont été mis en ligne à l'image de fiches techniques sur la préparation mentale, l'initiation au yoga et à la méditation.

Chaque semaine de nouveaux dessins ou documents pédagogiques pour les enfants sont également intégrés à cette plateforme.

De plus, notre partenaire Kinomap a prolongé son offre dédiée aux licenciés jusqu'au 11 mai prochain.

Chaque week-end, les licenciés FFC peuvent d'ailleurs participer au challenge « Défie un.e Champion.ne » sur la page FFC-Kinomap.

D'autres challenges viennent enrichir l'expérience #RoulezChezVous.

Cette semaine, un challenge pompes, relayé par de nombreux athlètes de l'Équipe de France et illustré par une vidéo pédagogique, a ainsi été proposé.

Un challenge mécanique (changer de chambre à air en moins de 2 minutes) sera prochainement mis en ligne sur la plateforme. Une vidéo viendra également illustrer ce challenge, qui sera réalisable toute la semaine.

Direction Financière et Administrative ÉLÉMENTS FINANCIERS

DOCUMENTS À RETOURNER

Pour donner suite au CNPR, qui s'est tenu par visioconférence le mardi 31 mars dernier, nous vous rappelons que des documents sont à nous retourner afin d'être en mesure de vous accompagner au mieux pendant et après cette crise sanitaire sans précédent.

Les tableaux permettent d'identifier les :

- Besoins de trésorerie sur la période d'avril à septembre 2020
- Ainsi qu'une estimation de la réduction du risque lié à l'arrêt d'activité, identifiant les épreuves annulées sur la période mars/juin 2020 en comparaison avec les épreuves de mars/juin 2019.

Ils sont à retourner avant le lundi 20/04/2020 à l'adresse mail ci-dessous :
b.foubert-lautrous@ffc.fr

[Accès à la note relative au Prêt Garanti par l'Etat \(PGE\) / 14 avril 2020](#)

Direction Financière et Administrative ÉLÉMENTS RH

Le Ministère du Travail a élaboré une note datée du 03/04/2020 dans laquelle il précise les évolutions procédurales notamment sur :

Le traitement des arrêts dérogatoires liés au Covid-19 et le chômage partiel :

La justification des arrêts dérogatoires étant d'indemniser le salarié qui ne peut pas se rendre sur son lieu de travail, soit par mesure de protection, soit parce qu'il est contraint de garder son enfant, ceux-ci n'ont plus lieu d'être lorsque l'activité du salarié est interrompue puisqu'il n'a plus à se rendre sur son lieu de travail.

L'indemnisation des arrêts maladie lors de la mise en place du chômage partiel :

Le complément employeur, versé en plus de l'indemnité journalière de sécurité sociale, s'ajuste pour maintenir la rémunération à un niveau équivalent au montant de l'indemnisation due au titre de l'activité partielle, soit au moins 70% du salaire brut, car le complément employeur ne peut conduire à verser plus au salarié, un montant plus élevé que celui qu'il toucherait s'il n'était pas en arrêt.

Cela signifie que l'employeur n'a pas à maintenir le salaire d'un salarié en arrêt maladie à hauteur de 100% mais seulement à hauteur de 70% s'il ne verse pas de compléments à ses salariés pendant la période d'activité partielle.